Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - 3522 - 2021 B 00422 - 900 067 026 - ABO

2021 B 422.

POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DÉPÔT
SOUS LE N° 2024/3522.
LE 4 07 24
LE GREFFIER DU TRIBUNAL.

ABO

23 Avenue du Docteur de la Bellière
50 290 BREHAL
SIRET 90006702600014

DOSSIER FISCAL

Exercice 2023

"Comptes certifiés conformes"

Cabinet AVEC Expertise

560 boulevard du Stade – 14123 Ifs - Tel 02 31 70 84 31 – a.victor@avec-expertise.fr

SARL AVEC au capital de 1 000 euros inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de -Normandie et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie. R.C.S. Caen 538 897 018. N° TVA intracommunautaire : FR 20 538 897 018. APE 6920Z. N°de gestion 2012 B 8.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 02/07/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				du 01/06/2021 au 31/12/2022 (19 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	13 492		13 492	69,48	10 492	57,38
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***13 492***		***13 492***	69,48	***10 492***	57,38
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	5 000		5 000	25,75	5 600	30,62
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	26		26	0,13	910	4,98
Charges constatées d'avance	900		900	4,63	1 284	7,02
TOTAL (II)	***5 926***		***5 926***	30,52	***7 794***	42,62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***19 418***		***19 418***	100,00	***18 286***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 02/07/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (19 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100)	**100**	0,51	**100**	0,55
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-1 120	-5,76		
Résultat de l'exercice	***-3 243***	-16,69	***-1 120***	-6,11
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***-4 263***	-21,94	***-1 020***	-5,57
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	22 503	115,89	16 763	91,67
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 178	6,07	2 544	13,91
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***23 681***	121,95	***19 307***	105,58
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***19 418***	100,00	***18 286***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros — Edité le 02/07/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	du 01/06/2021 au 31/12/2022 (19 mois)	Variation absolue (12 / 19)	%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 964		1 010		954	94,46
Impôts, taxes et versements assimilés			214		110		104	94,55
Salaires et traitements								
Charges sociales			1 065				1 065	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***3 243***		***1 120***		***2 123***	189,55
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-3 243**		**-1 120**		**-2 123**	-189,54
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-3 243**		**-1 120**		**-2 123**	-189,54

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros — Edité le 02/07/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		du 01/06/2021 au 31/12/2022 (19 mois)		Variation absolue (12 / 19)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)						
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***3 243***		***1 120***		***2 123***	189,55
RÉSULTAT NET	**-3 243** *Perte*		**-1 120** *Perte*		**-2 123**	-189,54
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ABO

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 100 €
Siège social : 23 Avenue du Docteur De la Bellière
50290 BREHAL
RCS COUTANCES 900 067 026

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 12 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le douze juin
A onze heures

Au siège social de la société

Monsieur BOURGOIS Alexandre, **Président et Associé Unique** de la Société « **ABO** », Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est 23 Avenue du Docteur De la Bellière à BREHAL (50290).

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur BOURGOIS Alexandre, a établi l'inventaire et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2023**.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont présentées en annexe du présent procès-verbal pour être retranscrites sur le registre.

2 - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

AB

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître **une perte de (3 243) €** décide de l'affecter comme suit :

- ✓ **Autres réserves .....(3 243) €**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis le début de l'activité.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique précise qu'en application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions visées à ce même article seront portées au registre des décisions de l'Associé Unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur BOURGOIS Alexandre
Associé Unique et Président

